



SOCIÉTÉ DES AMIS DE
MARCEL PROUST
ET DES AMIS DE COMBRAY

Concours de lectures à haute voix de l'œuvre de Marcel Proust Édition 2022

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
demeurant à _____
autorise mon fils / ma fille ¹

demeurant à _____

né(e) à _____ le _____

à prendre part au concours de lecture à haute voix de l'œuvre de Marcel Proust organisé par la Société des amis de Marcel Proust et des amis de Combray. J'atteste avoir pris connaissance et accepter le règlement du concours téléchargeable depuis le site internet <https://www.amisdeproust.fr>

¹ Rayer les mentions inutiles

Les publications, reproductions et représentations pourront être intégrales ou partielles.

Dans aucun cas elles ne pourront donner lieu à une rétribution ou au versement de droits d'auteur.

Droit à l'image

[Cocher l'option de votre choix. Une seule option possible. Autorisation invalide si aucune option n'est sélectionnée.]

Je souhaite restreindre la diffusion de l'image de mon enfant. Sa lecture, **limitée à sa bande son**, pourra ainsi être :

- Partagée avec les adhérents de la Société des amis de Marcel Proust et des amis de Combray ;
- Publiée, reproduite et représentée dans la communication et les productions multimedia de la Société des amis de Marcel Proust et des amis de Combray, sous toutes formes de supports (sites internet, médias, réseaux sociaux, etc.)

Je comprends que la lecture de mon enfant devra toutefois être filmée, qu'il devra être visible lors de sa lecture, et que l'équipe en charge de l'organisation du concours, ainsi que les membres du jury, auront accès à cette vidéo, afin de garantir la régularité de la participation de mon enfant au concours.

Ou

Je ne souhaite pas restreindre la diffusion de l'image de mon enfant. Sa lecture pourra ainsi être :

- Partagée avec les adhérents de la Société des amis de Marcel Proust et des amis de Combray ;
- Publiée, reproduite et représentée dans la communication et les productions multimedia de la Société des amis de Marcel Proust et des amis de Combray, sous toutes formes de supports écrit, électronique ou audiovisuel (sites internet, médias, réseaux sociaux, Bulletin Marcel Proust, etc.)

Je comprends que la lecture de mon enfant devra être filmée, qu'il devra être visible lors de sa lecture, et que l'équipe en charge de l'organisation du concours, ainsi que les membres du jury, auront accès à cette vidéo, afin de garantir la régularité de la participation de mon enfant au concours.

Fait à _____, le _____

Signature